

## **Audience sur le projet de loi S-219 – Déclaration préliminaire**

Merci, Monsieur le Président, membres du Comité et distingués invités. Bonjour.

Je m'appelle James Nguyen et je préside actuellement l'Association vietnamienne de Toronto, l'une des plus anciennes organisations vietnamiennes du Canada. Je suis honoré d'être ici pour vous manifester mon appui indéfectible à l'égard du projet de loi S-219 et vous expliquer l'importance que revêt la reconnaissance du 30 avril pour la communauté vietnamienne du Canada.

À l'instar de bon nombre d'autres Canadiens d'origine vietnamienne, j'ai quitté le Vietnam après la chute de Saïgon le 30 avril 1975. Mon parcours vers la liberté a commencé à l'automne 1980, dans un bateau, en compagnie de ma sœur et de mes trois frères aînés. Nous sommes demeurés dans le camp de réfugiés Pulau Bidong, en Malaisie, pendant près de 6 mois avant que le Canada accepte généreusement de nous accueillir en mars 1981. Je me souviens d'être arrivé au Québec et d'y être resté pendant quelques jours avant d'échouer à Edmonton, en Alberta, par un jour glacial et enneigé. Pour ceux qui connaissent Edmonton, il y fait encore assez froid en mars. Tout ce dont je me souviens, c'est d'avoir atterri dans ce pays étranger en cette saison froide en portant un blouson bleu à bandes blanches (montrer une photo du Père Noël au centre

commercial Bonnie Doon). Pour un enfant de six ans ne sachant rien des circonstances et des raisons l'ayant amené à quitter le Vietnam sans ses parents, vous pouvez imaginer que ce fut une expérience assez difficile.

Ma fuite du Vietnam est semblable à celle de nombreux autres Canadiens d'origine vietnamienne. Ma sœur aînée, qui était âgée de 20 ans à l'époque, avait tenté de fuir par bateau à maintes reprises, mais chaque fois, elle se faisait attraper et jeter en prison, avant d'être renvoyée à la maison. Or, la seule fois où je me suis enfui avec elle, elle a réussi. J'ai toujours cru que j'étais son porte-bonheur. Notre périple, avant de nous embarquer pour la Malaisie, a duré presque cinq jours et quatre nuits. Sur le bateau, nous avons rencontré des pirates thaïlandais. Pour ceux qui n'ont jamais entendu d'histoires de pirates thaïlandais, sachez qu'ils abordaient les bateaux des réfugiés pour les piller ou y enlever les femmes. Plusieurs personnes m'avaient raconté une histoire : un jour, des pirates auraient enlevé toutes les femmes à bord de mon bateau. Un des réfugiés dont la femme et la fille venaient d'être enlevées a sauté par-dessus bord pour se suicider. Ce désespéré aurait déclaré qu'il préférerait mourir plutôt que de vivre sans sa femme et sa fille. Les pirates auraient alors libéré toutes les femmes, craignant que l'homme ne revienne les hanter pour le restant de leur vie. Le vieil adage est donc vrai, les bandits ont leur code d'honneur.

Mon histoire n'a rien d'unique. Elle ressemble à celle de bon nombre de réfugiés. Le pays que j'ai quitté n'est plus qu'un lointain souvenir. Tous mes bons souvenirs sont au Canada. Je me souviens d'avoir joué au hockey de rue pendant les mois froids d'Edmonton, d'avoir fait semblant d'être Wayne Gretzky ou Mark Messier et d'avoir recouvert une bouteille de bière d'aluminium pour en faire une Coupe Stanley. Je me suis gelé les oreilles par amour pour les parties de hockey de rue. Aujourd'hui encore, mes oreilles sont si fragiles qu'elles deviennent rouges quelques minutes à peine après que je me pointe le bout du nez dehors.

La communauté canado-vietnamienne compte désormais plus de 300 000 Canadiens d'origine vietnamienne fiers de contribuer à la prospérité du pays. En ma qualité de dirigeant de la plus importante communauté de Vietnamiens au Canada, j'assiste à de nombreux événements. Chaque fois que j'entends parler du projet de loi, je constate qu'il jouit d'un appui massif. Le projet de loi est important pour moi et les personnes que je rencontre dans la communauté, car il reconnaît notre patrimoine. Je tiens à dire bien clairement que je NE crois PAS qu'il est contre le Vietnam ou le gouvernement du Vietnam. Je crois sincèrement que les Vietnamiens sont des gens merveilleux qui ont une belle culture et une riche histoire. Le projet de loi témoigne de mon parcours et de celui d'autres réfugiés après le 30 avril 1975 vers notre nouveau pays

d'adoption. Je crois qu'il est extrêmement important qu'on se souvienne du 30 avril, car ce jour en est un de commémoration. Le 30 avril est une journée où les Canadiens d'origine vietnamienne se rassemblent et expriment leur gratitude envers le Canada pour les avoir accueillis à bras ouverts. Grâce à l'appui et à la grande générosité des Canadiens, des familles entières de réfugiés ont pu s'établir ici et commencer une nouvelle vie dans un climat de paix.

Mon association a récemment organisé le Festival de la nouvelle année lunaire vietnamienne à Mississauga, auquel le premier ministre du Canada a participé. J'ai eu l'honneur de non seulement présider l'association qui a organisé le festival, mais aussi de coprésider ce dernier. Le premier ministre m'a dit quelque chose de remarquable alors que je me trouvais à l'arrière-scène avec lui et qu'il se préparait à faire son entrée : « Vous savez, ce sera probablement l'événement le plus important auquel j'assisterai cette année ». Je me suis alors arrêté une seconde pour me dire : « Wow, nous avons fait quelque chose de vraiment grand ». En effet, les agents de sécurité m'ont rapporté après l'événement que plus de 11 000 personnes avaient participé à notre festival. Pouvez-vous concevoir que des réfugiés arrivés au Canada les mains vides ont accueilli le dirigeant du pays au plus important festival vietnamien du Canada? J'ai prononcé un discours pendant le festival, dont j'aimerais vous lire un court extrait :

**« Les gens connaissent l'histoire des réfugiés de la mer vietnamiens, car ils ont vu les images mémorables de ces gens désespérés naviguant dans des eaux dangereuses à bord de petites embarcations. Malheureusement, bon nombre de ces réfugiés de la mer ont péri en pleine mer, affamés, noyés ou malades. Nous honorons leur âme et leur souhaitons la paix éternelle. Nous avons quitté notre mère patrie il y a désormais 40 ans, mais nous avons trouvé un nouveau pays aimant et bienveillant qui nous a réservé un accueil chaleureux. Au Canada, nos débuts ont été humbles : plongeurs, concierges et ouvriers. Nous avons trimé dur pour devenir médecins, avocats, comptables, membres des forces armées, professeurs, enseignants et propriétaires d'entreprises. Je pense que nous pouvons tous convenir que chaque fois que le Canada a demandé la contribution de la communauté canado-vietnamienne, celle-ci a répondu à l'appel et a beaucoup donné. »**

Je crois sincèrement que le projet de loi repose sur ce que je viens de vous lire. En tant que communauté, nous aimons ce pays. Personnellement, en tant que fier citoyen, j'en parlerai toujours avec le plus grand respect. Au Canada, nous avons tant d'occasions de réussir et même d'exprimer nos désaccords sans crainte de représailles.

En terminant, je tiens à mentionner que le projet de loi arrive à point nommé, puisque la communauté canado-vietnamienne célébrera cette année, le 30 avril 2015, le 40<sup>e</sup> anniversaire du parcours des réfugiés de la mer vers la liberté et de leur établissement au Canada.

Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de témoigner, thank you.